

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.

Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,5 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé.

Elle met en effet à la disposition de tous 1700 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 61 appartiennent à MGEN. Avec près de 10 000 collaborateurs et 2300 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants.

Experte des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.

Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN fait partie de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnue pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

→ Découvrez toutes nos preuves MGEN 2023 sur notre site et nos réseaux sociaux



mgen.fr



@MGEN_officiel



MGEN



@mgenofficiel

Rapport d'activité 2023

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
Pour chaque instant de la vie

mgen[★]

GRUPE vyv



On vous rend compte de nos actions et de nos initiatives. Certaines vous sont familières, d'autres non. Chacune illustre de façon concrète nos engagements pour offrir aux agents du service public une protection complète, solidaire et avant-gardiste.

s o m m a i r e



REGARDS PARTAGÉS SUR L'ANNÉE 2023
MATTHIAS SAVIGNAC & FABRICE HEYRIÈS

p.04



ÊTRE AU PLUS PRÈS DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC ET RESPONSABLE
DE LEUR BIEN-ÊTRE

p.12



PRENDRE SOIN TOUT AU LONG
DE LA VIE ET AGIR EN ACTEUR
RESPONSABLE

p.24



ÊTRE RESPONSABLE
DE NOTRE QUALITÉ DE SERVICE
AU BÉNÉFICE DE TOUTES ET TOUS

p.36



CHIFFRES CLÉS

p.48

Regards partagés sur l'année 2023



Fabrice Heyriès,
directeur général MGEN

Matthias Savignac,
président MGEN

C'est d'une seule voix que le président et le directeur général ont tenu à s'exprimer. Ensemble, ils reviennent sur une année aux nombreuses transformations, aux multiples engagements et projets. Leurs regards partagés se portent déjà sur une année 2024 pleine d'ambitions.

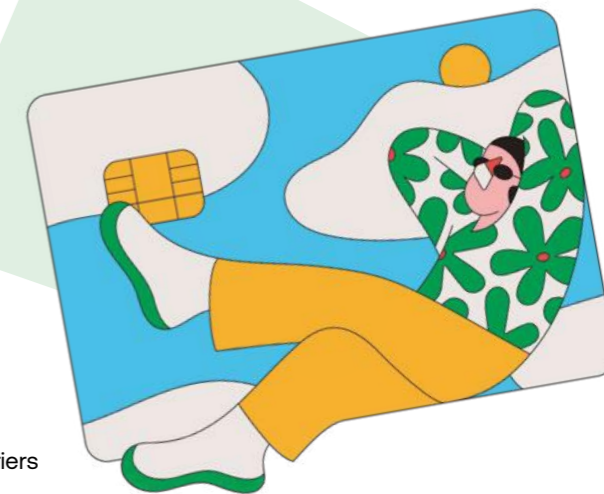
Nous sommes prêts
pour la réforme
de la PSC et les
contrats collectifs.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2023 ? Quels en ont été les moments forts pour MGEN ?

Nous tenons à saluer le travail exceptionnel de nos équipes en 2023. Nous ne sommes pas restés dans l'attente passive des appels d'offres des ministères mais bien dans l'anticipation et la proactivité dans de nombreux domaines et projets. Ainsi, nous avons signé un protocole d'accord important avec la MGP et adopté une nouvelle stratégie RSE à la hauteur des ambitions qu'une entreprise de l'ESS se doit de se fixer. En interne, **nous avons également, dans un temps record, mis en ordre de marche un système d'information totalement réarmé.** Nous sommes prêts pour la PSC et les contrats collectifs. Sans compter sur la réorganisation des centres de service, les changements majeurs portés par le réseau de distribution et le lancement de la réflexion autour de la régionalisation de l'offre de soins. De plus, du côté de l'UMG, nous avons contribué à produire le manifeste commun Groupe VYV autour du droit à la santé.

Le calendrier de la PSC a été reculé par les décideurs publics : comment en appréhendez-vous les futurs appels d'offres dans ce contexte ?

En 2023, nous avons travaillé dans l'incertitude des calendriers avec des *scenarii* et des hypothèses idoines. Comme nous l'avons souligné, **nos équipes n'ont pas été dans l'attente et ont travaillé sur les besoins de transformation.** Nous avons par exemple anticipé la gestion de la PSC avec la désimbrication des Régimes Obligatoire et Complémentaire et les premières phases du déploiement de nos systèmes d'information pour la gestion des assurés. De la même façon, notre réseau commercial a su évoluer dans son rôle et **nous avons commencé à accompagner les équipes au changement.**





MGEN a construit une stratégie d'alliances pour aborder cette nouvelle phase de son histoire. Tous les partenariats sont-ils de même nature ?

Effectivement et conformément à sa stratégie consistant à renforcer sa place de "première mutuelle des agents du service public", MGEN répondra aux appels d'offres des ministères auprès desquels elle est déjà référencée, ainsi qu'à ceux d'autres ministères ou établissements associés sur lesquels nous pensons pouvoir être utiles, seuls ou en partenariat avec des mutuelles qui connaissent bien leurs besoins spécifiques. MGEN construit donc progressivement une stratégie d'alliances avec les acteurs mutualistes affinitaires qui le souhaitent, tels que MAEE, MGP, MGAS et Relyens. **Chaque partenariat est différent et intègre les attentes spécifiques de nos partenaires, mais aussi des employeurs publics concernés.**

Sont-ils tous de la même nature ? Oui et non. Oui, parce qu'ils s'inscrivent tous dans une logique de complémentarité et de respect mutuel entre les mutuelles partenaires et MGEN. Le point commun de ces démarches est bien entendu la volonté de faire alliance pour mieux répondre ensemble aux besoins des populations protégées.

Non, parce que l'objectif est de s'engager ensemble dans la durée, en synergie et en complémentarité, dans le respect de chaque partenaire. MGEN s'adapte chaque fois aux particularités du partenaire et à ses attentes : cela va donc du partenariat commercial, ou de réassurance, à des projets beaucoup plus structurants de partage d'équipes ou de délégation de gestion.

2023 a déjà montré les capacités d'adaptation et de conduite de projet des équipes MGEN.

MGEN s'est lancée dans un large plan de transformation. Quels en ont été les grands chantiers engagés et/ou accomplis en 2023 ? Et quels ont été les résultats enregistrés ?

C'est plus qu'un large plan de transformation, c'est un véritable marathon dans lequel 2023 est une année de préparation, intermédiaire, avant les appels d'offres qui sont lancés en 2024. C'est une année au cours de laquelle nous avons vu se déployer de nombreuses réalisations techniques – non directement visibles par le grand public – et déjà certains résultats sur le plan économique.

2023 a donc été une année importante à plusieurs titres pour la mise en œuvre de notre plan de transformation. Tout d'abord sur le volet technologique, une première bascule a eu lieu vers le socle renouvelé de son système d'information portant les activités assurance collective et individuelle pour 150 000 personnes protégées. Il permet également pour la première fois le découplage entre les Régimes Obligatoire et Complémentaire. Aussi, nous avons mis en place une équipe dédiée aux Grands Comptes afin d'être en mesure de répondre aux appels d'offres dans le cadre de la réforme de la protection sociale des agents de la fonction publique.

Toujours dans le cadre de la PSC, **nous avons concrétisé plusieurs alliances stratégiques** pour répondre de manière affinitaire aux futurs appels d'offres sur les marchés hors du champ historique MGEN. **Nous continuons les travaux concernant notre trajectoire économique, en nous appuyant notamment sur la réduction des frais généraux**, sur la base d'un plan d'économies pluriannuel :

- une montée en régime de l'organisation cible des centres de services (fusion des centres de gestion et des centres d'appels) ayant permis d'enclencher la dynamique d'optimisation continue de la qualité de service et de regrouper les équipes sur dix centres (au lieu de quinze),
- la mobilisation des acteurs métier et terrain (commerciaux, managers et fonctions support du réseau et des centres de service) sur l'évolution des métiers et la construction des dispositifs d'accompagnement, liés à la transformation, avec 57 ateliers en 2023.

Sur le volet régionalisation des centres de santé et de soin, nous avons validé le schéma de régionalisation et de migration des activités du Livre III vers VYV³.

MGEN sortira-t-elle grandie de cette période décrite par beaucoup comme une forte zone de perturbations ?

Même si cela est trop tôt pour le dire car ce n'est qu'à la fin de 2024 que notre appréciation sera la bonne, 2023 a déjà montré les capacités d'adaptation et de conduite de projet des équipes MGEN, qui mènent un grand nombre de chantiers concomitamment. MGEN a aussi montré un potentiel d'attractivité pour les mutuelles qui l'ont rejointe dans des partenariats structurants. Cette exigence et cette accélération de nos équipes ne sauraient se substituer à la force de caractère de nos militants, qui, sur le terrain, et dans la période d'incertitudes de la PSC, continuent de défendre et d'infuser les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire et de la mutualité. Pour nous, et toutes celles et ceux que nous protégeons au quotidien, il s'agit d'une véritable constante et cela même en période de transformation. **Notre nécessaire évolution et notre performance nous permettent de continuer à être les acteurs du mouvement social que nous avons toujours été.**

Avez-vous toujours le sentiment que “les agents publics méritent qu'on s'intéresse davantage à leur situation” ? Et si oui, quelles sont les priorités à leur accorder ?

Cette phrase, nous l'avons prononcée en 2023 lors d'un colloque sur les leviers de fidélisation et d'épanouissement des agents publics et dans le cadre du lancement de notre Observatoire RH de la fonction publique (ORH) en partenariat avec Acteurs publics. Depuis, nous avons organisé à l'ORH deux autres colloques, une émission spéciale et un webinaire. En plus de ces travaux de réflexions communes, une enquête est produite chaque trimestre par l'ORH afin de recueillir la perception des agents sur les problématiques touchant à leur quotidien et leur qualité de vie au travail. Selon les derniers baromètres santé, selon les réponses des agents et selon ce que nous constatons auprès de nos adhérents, **il est plus que jamais nécessaire de s'intéresser à la situation des agents publics.**

Aussi, fin 2023, l'assassinat terroriste de l'enseignant Dominique Bernard a frappé le cœur de notre République. Trop de drames similaires ont touché la fonction publique ces dernières années. **Parce que nous le pouvons, nous devons agir pour apporter notre pierre à l'édifice et soutenir avec force le principe de laïcité.** Nous avons donc lancé fin 2023 des travaux et réflexions chez MGEN qui se déploieront en solutions concrètes sur le terrain en 2024 pour nos agents publics.

**Nous le faisons
avec autant
de force car
c'est notre devoir.
Quand on peut,
on doit vouloir.**

Pourquoi MGEN s'engage-t-elle avec autant de force dans le débat sur la fin de vie ?

Parce que c'est ce qu'attendent nos adhérentes et adhérents, et plus largement une grande partie des Françaises et des Français depuis tant d'années. Nous concernant, nous avons mené des travaux internes pendant deux ans pour nous forger des convictions collectives et défendre avec force l'adoption d'un projet de loi permettant à nos concitoyennes et concitoyens d'avoir une fin de vie libre, choisie et digne. Nous le faisons avec autant de force car c'est notre devoir. Quand on peut, on doit vouloir. De cette façon **MGEN réaffirme avec force qu'elle est actrice du mouvement social et continue de suivre son histoire d'engagement sociétal.**



Vous avez également placé l'endométriose au cœur de vos actions. Pourquoi ce choix ?

L'endométriose est une maladie qui touche une femme sur dix en âge de procréer, pour laquelle il n'existe à ce jour aucun traitement curatif et qui peut s'avérer très invalidante, dans la vie personnelle comme professionnelle.

Le sujet était jusqu'ici assez tabou et méconnu – en moyenne les femmes subissent sept ans d'errance de diagnostic.

Nous avons eu la volonté d'être moteur et de proposer des services en adéquation avec ce besoin de réponse pour la santé des femmes, encore trop peu explorés par la protection sociale.

Par exemple, nous avons noué un partenariat avec Lyv, soutenu par l'association de patientes EndoFrance, afin d'étudier des pistes d'actions concrètes pour être aux côtés de nos adhérentes et salariées souffrant d'endométriose. Par la construction de la meilleure offre possible de prise en charge de cette pathologie, **MGEN conforte son engagement historique en faveur des droits des femmes.**

MGEN se mobilise avec force aux côtés des femmes. Concrètement, comment se manifestent vos engagements ? La gouvernance de MGEN va-t-elle continuer de se féminiser ?

Combattre toutes formes de discrimination et agir pour l'égalité des chances est un engagement global et durable pour MGEN. Notre plan d'action volontariste en matière d'égalité professionnelle Femmes-Hommes porte ses fruits : pour la seconde année consécutive, nous obtenons le score de 98/100 sur l'index salarial de l'égalité professionnelle (+6 points par rapport à 2021).

Notre gouvernance, qu'elle soit politique ou opérationnelle, est désormais paritaire : à fin 2023, le taux de féminisation est respectivement de 50 % pour le Conseil d'administration et de 55 % pour le Comité de direction. Fin 2023, nous avons lancé une campagne de sensibilisation nationale, avec un affichage sur tous nos établissements, **pour lutter résolument contre le sexisme et le harcèlement sexuel,** et aussi en équipant chacune et chacun qu'il soit victime ou témoin.

MGEN est l'un des grands acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Comment cela influence-t-il votre stratégie et vos orientations opérationnelles ?

Face aux mutations majeures de son environnement (PSC, modèle économique, concurrence, attente des publics), MGEN se dote d'un plan stratégique qui met en œuvre **un projet mutualiste conciliant éthique, engagement et performance**. MGEN se positionne comme un acteur de l'ESS, avec une performance économique au service d'un projet ayant la volonté d'engager les acteurs dans une dynamique d'interrogation des valeurs, des principes, des stratégies au cœur de l'identité de l'ESS et de les amener à améliorer continuellement leurs pratiques. La volonté aussi de refaire la preuve du rôle positif des entreprises de l'ESS sur la société en valorisant, avec transparence, nos bonnes pratiques au travers d'une feuille de route ESS structurée autour de cinq axes.

Comment les enjeux RSE entrent-ils en compte dans la politique et le développement de MGEN ?

À la suite de l'Assemblée générale de 2023, la stratégie RSE est formalisée et partagée avec l'ensemble des équipes de MGEN. Elle vit au quotidien grâce à la mobilisation de chacune et chacun. Elle s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de MGEN formalisées en décembre 2022, tout en garantissant des avancées concrètes, illustrant nos spécificités mutualistes et notre volonté d'être un assureur "différent". À titre d'exemple, en 2023, MGEN n'a pas seulement réalisé un bilan carbone global, nous avons souhaité organiser des bilans carbone locaux, afin de permettre une action concrète à l'échelle des territoires.

Ces enjeux RSE sont donc au centre de nos préoccupations et infusent toutes nos équipes et nos projets.

Par exemple, en matière d'investissements, notre Fonds Racine² apporte des financements à des entreprises ayant des critères RSE les plus développés possibles.

Quelles sont les trois priorités de MGEN pour 2024 ?

Produire les meilleures réponses possibles aux appels d'offres et continuer de construire, de pérenniser le futur de l'entreprise. Finaliser la préparation de la régionalisation des activités de livre III. Poursuivre nos engagements sociétaux.

Au-delà de ces trois priorités, nous voterons en Assemblée générale en 2024 notre nouvelle stratégie Climat. Cette dernière se veut ambitieuse et à la hauteur des enjeux environnementaux actuels et à venir. Il en va de notre responsabilité d'acteur de la protection sociale et plus largement d'entreprise engagée.

La force de notre modèle, c'est aussi la démocratie.



Pour conclure, que diriez-vous à une personne qui doute de la pertinence du modèle mutualiste ?

Le modèle mutualiste de MGEN présente plusieurs forces et une grande pertinence dans le contexte actuel. Nous avons la capacité d'offrir une protection équitable et solidaire. Les cotisations des membres sont mutualisées pour couvrir les besoins de tous, indépendamment de l'âge ou de l'état de santé.

Cela garantit une protection plus équitable et de lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

Par ailleurs, en parlant d'accès aux soins, notre force c'est aussi d'avoir su trouver des solutions concrètes pour continuer de faire vivre et développer nos établissements de santé malgré le contexte PSC, et en anticipant le futur grâce au programme de régionalisation. Aussi, notre modèle économique se doit d'être performant pour continuer d'être solidaire.

En ce sens, nos équipes sont accompagnées, formées et soutenues par les ressources humaines pour pouvoir être mobilisées pleinement dans les transformations d'ampleur au service des personnes protégées. Ces transformations se font aussi dans le cadre de notre modèle non lucratif. Ce modèle nous permettant par exemple de réinvestir nos excédents

pour améliorer les services aux adhérents, l'un de nos points forts, et soutenir des actions préventives et d'actions sociales. De la même façon et par la force de nos militants, nous soutenons ainsi dans les territoires de nombreuses initiatives d'intérêt général. De plus, notre modèle mutualiste est complémentaire à l'action de l'État. Par exemple, MGEN gère le régime obligatoire de l'Éducation nationale par délégation de l'Assurance Maladie. Enfin, **la force de notre modèle, c'est aussi la démocratie**. Les adhérents votent et participent aux grandes décisions et à l'orientation stratégique de notre organisation. **Cette gouvernance démocratique favorise une meilleure prise en compte des besoins des assurés.**

En somme, notre modèle mutualiste MGEN se distingue par sa capacité à offrir, de façon pertinente, une protection équitable et solidaire tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de nos cibles et en complétant efficacement le système de santé public. **Cette pertinence et ces forces font des mutuelles comme la nôtre, un acteur clé dans la promotion d'une protection sociale plus inclusive et durable.**

**Année après année,
on est devenus
la première mutuelle
des agents
du service public.
On entend
leur vocation,
on connaît
leurs besoins
et on y répond
de bien des façons.**

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC
ET RESPONSABLE DE LEUR BIEN-ÊTRE



54,4% des interrogés estiment avoir de l'impact sur les enjeux de transition.

On donne la parole aux agents sur les transformations du service public.

L'Observatoire RH de la fonction publique a été lancé par MGEN en 2023, en partenariat avec le média global Acteurs publics. Il donne la parole aux agents du service public sur les transformations de leur fonction, par le biais d'une enquête trimestrielle.

La perception des fonctionnaires et autres agents publics des problématiques de leur quotidien vise à éclairer la décision publique en matière de gestion des ressources humaines, les résultats de cet examen récurrent étant ensuite mis en débat. Le 7 novembre 2023, le colloque "Sens, transitions, pacte social : quelles réponses aux défis de la fonction publique ?" mettait en exergue les enseignements positifs de cette enquête, notamment au sujet des enjeux d'administration responsable, vraie opportunité de rendre plus efficace l'action du service public.

Découvrez les résultats de notre enquête sur mgen.fr

On aide les soignantes à prendre le pouvoir sur leur endométriose.

L'endométriose provoque chez les femmes en âge de procréer des douleurs pelviennes invalidantes et, dans certains cas, l'infertilité. Il existe des formes diverses de cette maladie et, contrairement aux idées répandues, elle ne se manifeste pas seulement pendant la période des règles. En effet, elle peut causer des douleurs chroniques ou des problèmes digestifs tout au long du cycle. Pour permettre aux professionnelles de la fonction publique hospitalière



de mettre en place des solutions efficaces dans leur vie quotidienne, MGEN s'est associée, en mars 2023, au GHU Paris psychiatrie & neurosciences et à l'application dédiée à l'endométriose, Lyv. Ce partenariat a permis d'accompagner 200 collaboratrices du GHU qui en souffrent. Pendant six mois, elles ont pu suivre le programme School of Endo® qui a pour objectif final d'installer des changements durables, de mieux cibler les symptômes et d'améliorer la vie avec l'endométriose.

Découvrez les témoignages du personnel du CHU de Toulouse sur notre chaîne YouTube

À Toulouse et Bordeaux, on soigne la santé des soignants.

Dans le cadre de son partenariat avec le CHU de Toulouse, MGEN a pu sensibiliser aux bienfaits du sport-santé grâce à un dispositif de trois mois co-conçu avec le CHU et Fitters, la référence du sport en entreprise parrainée par l'ancien international de rugby Maxime Médard. Adressée à tout le personnel de l'hôpital, cette offre de remise en forme a participé au mieux-être des soignants en leur permettant de reprendre goût à l'activité physique et d'en apprécier tous les bienfaits. Un mieux-être pour les soignants qui a également fait l'objet d'une convention de mécénat avec le CHU de Bordeaux, où MGEN participe à renforcer la politique de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) pour l'ensemble des professionnels de l'hôpital universitaire. Le dispositif Bien-Être Santé Travail (BEST) y est déployé à destination des managers et formateurs de l'établissement, permettant de mener à bien des centaines de sessions de formation sur la prévention des risques psychosociaux et des troubles musculo-squelettiques (TMS).



On se soucie du bien-être des enseignants du monde entier.

La Fondation d'entreprise MGEN pour la Santé Publique (FESP-MGEN), le Réseau Éducation et Solidarité, l'Internationale de l'Éducation et la chaire UNESCO Éducatons et Santé mènent, tous les deux ans, une étude visant à fournir une compréhension globale de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation dans le monde. Ainsi, le Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation 2023 (I-BEST) a effectué **un état des lieux pour faire résonner les besoins de quelque 26 000 enseignants et personnels de soutien à l'éducation répartis sur quatre continents**. Ces professionnels de l'éducation ont tendance à se sentir sous-estimés au regard de la charge et des environnements de travail. Certains ressentent un manque de reconnaissance et des possibilités d'avancement limitées. Le mauvais état de la santé psychologique et l'insuffisance des systèmes de soutien mettent en évidence le besoin critique d'une approche plus uniforme de leur bien-être. Toutefois, la majorité des personnels témoignent d'un engagement et d'un **dévouement indéfectible envers leur profession**, universellement indispensable.

À 20 ans, les engagements de notre Fondation d'entreprise ne prennent pas une ride !



Pour célébrer ses 20 ans, la Fondation d'entreprise MGEN pour la Santé Publique (FESP-MGEN) a organisé, le 13 mars 2023, une conférence avec **deux tables rondes "Bien-être des élèves / bien-être des personnels de l'éducation" et "La place de la prévention dans le parcours de santé" qui ont permis de revenir sur l'apport des travaux réalisés sur la santé des personnels de l'éducation et des populations protégées par MGEN.**

Cinq champs d'action ont été mis en lumière : les comportements de santé, le monde du travail, l'environnement, le parcours de soins et la protection sociale. Ces travaux ont permis d'entretenir des liens étroits entre la recherche et les pratiques de notre mutuelle. **Nos 37 établissements témoignent notamment de cette contribution majeure de la FESP quant à l'évaluation des actions, dispositifs et politiques visant à améliorer la santé, l'aide à la décision et à l'accompagnement des acteurs de santé.**

Marine Plantevin,
directrice de l'Offre
de Soins MGEN
et directrice
du Pôle Soins VYV³



En 2023, nous avons continué à renforcer notre offre existante à travers des activités innovantes, notamment avec la création de centres de ressources territoriaux (CRT). Ces organisations, qui visent à permettre aux personnes âgées de vieillir le plus longtemps possible à domicile, sont coordonnées par trois de nos EHPAD, retenus dans le cadre d'appels à projets par les ARS, pour une prise en charge la plus adaptée possible. **Notre engagement précurseur pour la santé mentale est poursuivi avec VYV³** qui l'a intégrée à sa stratégie, plaçant l'innovation au service des publics jeunes,

des soins de jour et des premiers secours en santé mentale. Nous avons engagé chaque établissement à instituer une commission développement durable pour élaborer un plan d'actions dans l'ensemble des structures. 25 diagnostics ont permis la mise en place d'une réduction des déchets, avec la promotion du tri et du recyclage. **Notre démarche autour du "manger mieux et local" intègre l'ensemble des enjeux prioritaires de l'accès à une alimentation durable** répondant aux besoins nutritionnels des patients, pour une application concrète de la loi EGALIM.

Nos établissements sont le reflet de tous nos engagements et 2024 verra se concrétiser de nombreux chantiers. Parmi eux, la poursuite de notre projet de régionalisation, qui confiera la gestion et le pilotage de nos 37 établissements de soins et d'accompagnement aux régions VYV³.



Stéfano Gouzouguec,
vice-président en charge
de l'Offre de Soins
Mutualistes MGEN

Nos établissements sont le reflet de tous nos engagements.

On a lancé le 1^{er} magazine santé fait par les soignants et pour les soignants.

Acteur engagé pour le bien-être des agents de la fonction publique hospitalière, MGEN a lancé en septembre 2023 **“Première Ligne Santé”**, le premier magazine digital consacré à 100% à la santé de celles et ceux qui prennent soin des autres. Nommé rédacteur en chef, le chroniqueur santé de France 2 Richard Zarzavatdjian a supervisé les échanges entre soignants et experts de toute la France, pour discuter des sujets importants d'une profession toujours en première ligne. Il a pu coordonner témoignages, paroles d'experts et conseils de coaches, proposés sous forme de vidéo, de podcast ou d'infographie. Depuis sa mise en ligne sur le site mgen.fr, le magazine bimestriel a abordé les thématiques majeures pour les soignants que sont le mal de dos, les troubles du sommeil, le *burn-out* ou encore la nutrition et la santé.

Le lancement de **“Première Ligne Santé”** a bénéficié d'une médiatisation sur les réseaux sociaux, d'emailings et d'un large relais sur les supports de communication MGEN.



On a créé deux nouveaux spots pour mettre en lumière nos engagements.



En novembre 2023, deux nouveaux films publicitaires sont venus enrichir la saga **“Les Engagements MGEN”** qui porte la stratégie de marque de la mutuelle. Diffusés en fin d'année, ces deux spots ont été vus sur les grandes chaînes hertziennes et TNT (TF1, France 2, M6, BFM, NRJ12), sur les plateformes de *video-on-line* et sur les réseaux sociaux (notamment sur Meta et LinkedIn) pour mettre à l'honneur deux nouveaux services innovants : l'accès à l'application Lyv pour les femmes atteintes d'endométriose et l'offre prévoyance de MGEN.

Retrouvez les engagements MGEN sur notre chaîne YouTube

Avec le Carrefour Santé Social, nous avons réactivé le lien avec les organisations syndicales.



Mylène Bonnel, vice-présidente déléguée MGEN

Alors que l'arrivée de la PSC et son lot d'incertitudes nous avaient fait prendre une distance de précaution avec les organisations syndicales, en juillet 2023, nous avons réactivé avec elles un dialogue nécessaire. **Notre attachement fort à l'intérêt général et au service public nous encourage à cultiver ensemble un terreau commun.** Il y a une vingtaine d'années, MGEN a créé le Carrefour Santé Social pour échanger avec les fédérations syndicales de l'Éducation nationale FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation et le ministère de l'Éducation nationale en conservant une forme de neutralité.

Cette année, nous avons élargi le périmètre de nos relations, avec les fédérations de la fonction publique et d'autres organisations syndicales moins représentatives de l'Éducation nationale, pour discuter avec l'employeur public de ce que sera demain la couverture sociale de ses agents.

Nous avons ainsi construit un projet de cycles de réflexion communs autour de thématiques fortes pour les Français comme les enjeux de la prévoyance, la santé au travail, l'effectivité des droits sociaux et les leviers pour renouveler l'engagement. Des sujets extrêmement importants qui intéressent le mutualisme comme

le syndicalisme et sur lesquels nous sommes tout à fait légitimes à s'exprimer ensemble. Alors que les organisations syndicales piloteront le régime de la complémentaire santé des agents de la fonction publique d'État, **MGEN cultive des relations partenariales et idéologiques qui vont au-delà de la seule prestation de service.** Doublement concernés en tant qu'employeur sur les métiers du lien et du soin, nous savons également les problématiques d'attractivité au sein de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière. C'est mutuellement que nous développons des solutions sur le territoire pour la santé au travail.

On crée des alliances fortes en lien avec nos valeurs.

MGEN et la MAEE ont renforcé leurs liens historiques et leurs coopérations par un accord noué en 2022 pour répondre aux enjeux de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire. En effet, les liens entre les deux mutuelles existent depuis de longues années. **Dans ce contexte évolutif, elles ont pour ambition d'apporter une réponse mutualiste aux enjeux de la réforme de la PSC**, en permettant à la gouvernance de la MAEE de conserver la qualité de la relation humaine avec la population des Affaires Étrangères.



Le partage des valeurs et de la stratégie avec la MGP (la Mutuelle Générale de la Police) a encouragé MGEN à s'associer avec elle pour répondre de concert aux marchés qui seront émis par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Une même analyse de notre environnement et une vision commune de l'engagement mutualiste soulignent le bien-fondé de ce rapprochement entériné en juillet 2023. **“Allier nos compétences et nos savoir-faire complémentaires avec cet acteur de premier plan qu'est MGEN, y compris en développant des synergies, sont autant d'atouts qui, en appui de nos solides résultats financiers, permettront de proposer la meilleure protection possible aux agents du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer”** a déclaré Benoît Briatte, président de la MGP.

Une démarche globale qui s'inscrit dans la stratégie d'alliances de MGEN visant à apporter la meilleure protection sociale aux agents de la fonction publique par une coopération étroite avec des mutuelles affinitaires, dans le respect de leur autonomie.



MGEN et la Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) ont confirmé leur projet de partenariat dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires (PSC). Président de la MGAS, Michel Regnier souligne l'importance de cette association : *“Nos deux mutuelles reconnues doivent mettre tout en commun pour continuer à protéger les adhérents que nous gérons depuis deux référencements en privilégiant le plus possible notre ADN de mutualistes.”*

Avec la MNH et RELYENS, on construit un projet d'alliance pour les acteurs de la santé.

Pour la protection sociale des agents de la fonction publique hospitalière, MGEN construit actuellement un projet d'alliance avec deux acteurs de premier plan, dont les expertises complémentaires permettent de bâtir les offres les plus adaptées : la MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers) et RELYENS (groupe mutualiste européen d'assurance et de management des risques des acteurs de la Santé), notre partenaire depuis 2021.

La mise en œuvre de ce partenariat aurait pour objectif de proposer une alliance solide permettant une réponse aux appels d'offres de la PSC et une capacité de gestion renforcée à hauteur du dimensionnement de la fonction publique hospitalière.

Matthias Savignac souligne la portée d'une telle alliance : *“Chez MGEN, nous portons la conviction qu'en prenant soin de ceux qui font le soin, nous créons collectivement les conditions favorables d'une meilleure prise en charge globale des patients. C'est l'exigence que nous avons en nous alliant à deux mutuelles santé historiques, solides et reconnues par les agents de la fonction publique hospitalière. C'est un projet mutualiste, respectueux des liens affinitaires et des partenariats existants. Un projet favorable aux perspectives de développement de chaque mutuelle.”*



On recrute au plus haut niveau.

Engagée depuis plus de 40 ans en faveur du sport-santé, MGEN est convaincue que l'activité physique est un déterminant majeur de santé, de bien-être et de sociabilisation. **Depuis 2014, la mutuelle soutient également les Athlètes MGEN qui promeuvent avec elle les valeurs du sport et de grandes causes sociétales.** Ils sont désormais onze championnes et champions engagés aux côtés de MGEN avec l'arrivée de quatre nouveaux athlètes.



Marie-José Pérec



Martin Fourcade

Laëtitia Guapo, championne du monde et d'Europe de basket 3x3 s'est engagée pour l'amélioration de la santé des femmes et notamment pour les adolescentes. La rameuse en aviron **Claire Bové**, vice-championne olympique en 2021 avec sa coéquipière, se mobilise pour la santé des femmes et la protection de l'environnement. **Laurent Chardard**, médaillé d'or au championnat du monde de paranatation et recordman d'Europe au 50m nage papillon s'investit lui pour l'inclusion par le sport et la lutte contre les discriminations, quand **Mejdi Schalck**, médaillé d'or aux championnats du monde d'escalade sportive et bloc, porte son combat sur les enjeux de la santé environnementale et de la protection de l'environnement. Cette équipe est pleinement engagée vers les grandes échéances sportives de 2024. Les Athlètes MGEN (reconnus par 44 médailles en compétition internationale) peuvent compter sur l'expérience de leur capitaine **Marie-José Pérec**, triple championne olympique du 400m et 200m, et son engagement reconnu pour la santé mentale des sportifs de haut niveau aux côtés de MGEN. Ils vont également bénéficier de l'expérience de **Martin Fourcade**, quintuple champion olympique de biathlon, engagé aux côtés de MGEN depuis 2014.



Laurent Chardard



Claire Bové



Laëtitia Guapo



Mejdi Schalck

Nous menons plus de 1000 interventions en prévention santé et qualité de vie au travail par an.



Mélusine Harlé,
directrice de la Prévention MGEN

En tant qu'acteur majeur et reconnu de la prévention, forts de notre approche militante, nous menons plus de 1000 interventions par an sur tout le territoire. Nous agissons sur trois axes majeurs : la promotion de la santé, la couverture santé préventive, la santé au travail. **L'axe de promotion de la santé**, avec tous les événements que nous mettons en œuvre partout en France grâce à notre maillage territorial. Nous donnons aux agents de la fonction publique comme au grand public, un accès à la prévention de qualité et à l'information sur des sujets comme la santé des femmes

autour du cancer du sein, de l'endométriose et de la ménopause, ou encore comme le développement durable par les déplacements doux en toute sécurité avec la Fondation de la Route. Nous organisons par ailleurs des ateliers bien-être et des "Journées de la voix" qui participent à préserver les enseignants, les personnels du soin et de l'encadrement. **Puis l'axe de prévention dans le cadre de la couverture santé.** En effet, MGEN donne par exemple accès à un remboursement des consultations psychologiques beaucoup plus important que l'État dans le cadre du régime obligatoire. Nous avons ainsi pris en charge les consultations psychologiques de 244 400 adhérents en 2023.

Enfin, avec **l'axe santé au travail**, nous cultivons des liens très forts avec le ministère de l'Éducation nationale, la fonction publique hospitalière et d'autres employeurs publics pour renforcer la prévention santé, la qualité de vie et le bien-être au travail en prévention primaire, secondaire et tertiaire pour prévenir l'absentéisme et renforcer l'attractivité de l'employeur public. Nous animons notamment des ateliers et formations en prévention des troubles musculo-squelettiques, des risques psychosociaux, pour favoriser une bonne santé physique, mentale et relationnelle. Nos formations du management, nos espaces d'accueil et d'écoute psychologique, nos dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi ont permis également en 2023 d'accompagner quelque 30 000 agents.

À SantExpo, on forme une équipe de champions du sport et de la santé.

Sur le salon SantExpo qui s'est déroulé du 23 au 25 mai 2023, **MGEN a présenté des solutions innovantes et déjà éprouvées pour améliorer significativement la santé et la QVCT des agents de la fonction publique hospitalière.** Elle a notamment pu compter sur la présence de ses champions Martin Fourcade et Marie-José Pérec, pour échanger sur l'activité sportive en milieu hospitalier et ses bienfaits pour la santé physique et mentale des agents.

La participation au salon a également permis à MGEN, en partenariat avec le Fonds FHF (Fédération Hospitalière de France), de remettre les premiers Trophées Innovation RH. Ces récompenses soutiennent les employeurs fonctionnaires dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la QVCT, afin de préserver le capital santé de leurs agents. La "Métamorphose" de l'EHPAD des Abers en Bretagne, "Les Journées de la Nuit" de l'hôpital Bichat à Paris et le premier centre périscolaire de France du CH de l'Ouest Guyanais se sont vus récompensés d'une dotation financière et d'un diagnostic QVCT par MGEN. Une initiative qui sera renouvelée en 2024 aux côtés de la FHF.



Revivez les Trophées Innovation RH sur notre chaîne YouTube

Le bien-être, ce n'est pas qu'une question de mutuelle qui rembourse vite et bien. C'est aussi mieux se soigner sans faire des kilomètres. Nos 61 structures de soins et nos actions de terrain rapprochent nos adhérents de leur santé.

PRENDRE SOIN TOUT AU LONG DE LA VIE ET AGIR EN ACTEUR RESPONSABLE



On voit large pour agir sur notre bilan carbone.

Le bilan carbone de MGEN mesure l'impact de l'ensemble de ses activités, assurantielles et santé. Il comptabilise l'incidence de sa consommation d'énergie, des déchets générés, des déplacements liés à l'approvisionnement ou au transport des collaboratrices et des collaborateurs, des achats internes ou des avoirs immobilisés. Ainsi en 2022, MGEN a pu constater l'émission de 11 tonnes de CO₂e¹ par collaborateur, l'équivalent de 56 887 km réalisés en voiture.

Dans un souci de transparence et pour agir avec efficacité, le bilan recense également les émissions liées aux différents modes de travail (numérique, télétravail, prestations CSE) mais aussi les prestations de santé fournies aux adhérentes et adhérents. L'impact des investissements cotés de la mutuelle est également pris en compte. Avec cette approche élargie, MGEN met en lumière le rôle que les acteurs de santé, comme les mutuelles, ont à jouer dans la décarbonation de ce secteur.

Pour que ce projet soit porté par ses acteurs locaux, MGEN a proposé à l'ensemble de ses sites assurantiels, un outil permettant d'évaluer leur propre empreinte carbone via un calculateur adapté aux sections, espaces régionaux et centres de services.

De cette manière, chaque personne collaboratrice, militante ou élue de MGEN, peut jouer un rôle actif et mesurer sa contribution dans la réduction de l'impact environnemental de la mutuelle.



Notre stratégie climat avance à grands pas.

Un état des lieux minutieux a permis en 2023 à MGEN de se lancer dans l'élaboration de sa stratégie climat, en suivant la méthodologie ACT Pas à Pas de l'ADEME. L'objectif de ce travail rigoureux est de définir la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de s'inscrire au mieux dans les engagements de l'Accord de Paris.

¹ TCO₂e est une unité créée par le GIEC qui permet de mesurer les émissions de gaz à effet de serre émises par une entreprise.

On est de bonne compagnie pour les animaux.



Prendre soin de la santé du foyer pour MGEN, c'est aussi prendre soin de la santé animale. L'offre dédiée co-conçue avec VYV Conseil et distribuée majoritairement en ligne par MGEN, Harmonie Mutuelle et la MNT, a permis de venir soutenir les adhérentes et adhérents souhaitant protéger leurs animaux domestiques.

Les formules Sécurité et Tranquillité permettent de couvrir coups durs et frais de santé au quotidien pour les quelque 1500 propriétaires de chiens et de chats ayant souscrit depuis le lancement en octobre 2022.

L'offre Santé animale s'inscrit naturellement dans les ambitions de MGEN d'offrir une protection au sens le plus large.

La RSE est une priorité stratégique transversale dans la transformation de MGEN.

Si notre stratégie RSE n'a été formalisée qu'en juillet 2023 à la demande du Comité exécutif, elle témoigne toutefois d'un engagement intrinsèque et fondateur de la mutuelle. Sous l'égide d'un comité mixte, elle vise à fédérer en un temps record ce qui était fait partout sur le territoire, avec **une feuille de route à horizon 2027 axée sur 20 objectifs**. Certes, certains sont dictés par les réglementations de type CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), ainsi que les appels d'offres en cours et à venir, mais ils rejoignent les multiples initiatives prises par MGEN dans toutes ses composantes. **Il était primordial de faire en sorte que tout le monde regarde dans la même direction** sur les priorités qui sont les nôtres et d'insister sur notre volonté de transversalité à travers les différents métiers et activités.



Chaque action, progrès ou amélioration est soutenu au niveau national, mais associe tous les acteurs de MGEN pour une symétrie des attentions caractéristique de notre stratégie RSE. **Les actions portées par les élus et les militants dans les territoires participent activement à notre capacité à répondre à des marchés publics.**

Il était compliqué de lier des enjeux qui alignent les trois piliers environnemental, sociétal et financier, mais la mobilisation de chacune et chacun a été un vrai facteur de réussite pour atteindre les objectifs de notre projet stratégique et notre plan de transformation. L'année 2023 a permis de créer les conditions pour devenir un assureur collectif s'adressant aux employeurs, mais aussi à nos assurés sociaux et adhérents, de manière responsable. Et nous le faisons valoir au travers de nos réponses aux appels d'offres.

Frédérique Lamarre, déléguée nationale MGEN

Jérémie Sécher, directeur Stratégie, Transformation, Coopérations et Risques MGEN

On filme l'importance des soins palliatifs pour protéger "La vie, jusqu'au bout".

En 1994, MGEN crée une des premières unités de soins palliatifs en France au sein de son Institut Marcel Rivière à La Verrière. Trente ans plus tard, un triste constat peut être dressé. L'accès aux soins palliatifs est très inégal voire inexistant selon les territoires. **Attentive à valoriser l'importance de ces soins spécifiques, MGEN a créé une websérie sur les personnels soignants, les bénévoles accompagnants et les patientes et patients de La Verrière.** Réalisée par Mesdames Production, "La vie, jusqu'au bout" a été dévoilée en avant-première au siège de MGEN en mars 2023, en présence d'Agnès Firmin-Le Bodo, alors ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé et de la Prévention. **Les sept épisodes livrent un regard humaniste et sensible sur ces vies menées avec courage et dignité... jusqu'au bout.**



Suivez notre série de témoignages sur notre chaîne YouTube

On fait de l'e-santé un chantier prioritaire pour demain.

Membre de la French Care, MGEN est la première mutuelle à être devenue dès 2022 "Grand Partenaire" de Parisanté Campus. Fer de lance d'une filière française en santé numérique de rayonnement mondial, ce nouvel incubateur de l'e-santé est en mesure d'apporter des réponses sur la manière de mieux soutenir les patientes et patients, prévenir certains maux ou encore apporter des solutions durables et innovantes. Avec ce partenariat, **MGEN lance quatre chantiers prioritaires au bénéfice de ses adhérentes et adhérents sur les sujets de la data, de l'éthique du numérique, de l'incubation des start-up et du recrutement de talents.**



On s'engage pour une fin de vie digne et choisie.

En mars 2023, **18 organisations de la société civile se sont alliées pour constituer le Pacte progressiste sur la fin de vie.** Initiée par MGEN en lien avec l'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité (ADMD), cette alliance républicaine, aujourd'hui composée de 29 organisations, vise à parler d'une même voix sur un sujet plus que jamais d'actualité. Une déclaration fondatrice commune a été créée. Elle réunit des revendications fortes et utiles pour nourrir le débat public. Deux tribunes, un communiqué de presse, une vingtaine de réunions en région et de multiples interventions médiatiques ont permis, tout au long de l'année 2023, **d'entendre la parole des 92% de Françaises et Français favorables à l'aide active à mourir en cas de maladie grave et incurable.** Dès 2022, une vaste enquête menée par MGEN, en partenariat avec l'IFOP, a souligné l'importance pour les 4 000 personnes interrogées d'une fin de vie libre et choisie. Porte-parole du Pacte progressiste sur la fin de vie avec Jonathan Denis (ADMD), Matthias Savignac, président MGEN, défend une conviction ancrée dans l'histoire de la mutuelle : **chaque personne en situation de fin de vie doit être égale en droit et libre de ses choix.** Cette large mobilisation d'organisations diverses entend faire bouger les lignes pour adopter une loi plus humaine et plus respectueuse des aspirations individuelles.

Retrouvez notre manifeste fin de vie sur mgen.fr



On écoute ceux qui veulent choisir leur fin de vie.

Visionnez le témoignage d'Aurélie sur notre chaîne YouTube

Afin de sensibiliser le plus grand nombre sur les problématiques de la fin de vie, MGEN a sollicité une adhérente, élue du Comité départemental de la Marne, pour témoigner de sa situation. **Touchée par une maladie grave et incurable, Aurélie Daunay a accepté de réaliser un entretien émouvant de huit minutes.** Soutenue par son conjoint, elle revient sur son histoire et sur les raisons qui la poussent à militer pour la légalisation de l'aide active à mourir. Ce témoignage vidéo, diffusé sur la chaîne YouTube de MGEN, est un vibrant plaidoyer pour la liberté de choix. Plus que jamais, la parole des malades doit être entendue.

On érige des objectifs ambitieux pour nos bâtiments.



Dans le cadre de sa démarche volontariste d'investissement responsable, MGEN a audité ses biens immobiliers de placement. Pour ce parc de placement, elle se donne pour **objectif de réduire de 40% ses consommations d'ici 2030** en accord avec le décret Éco Énergie Tertiaire. Une attention particulière est portée à la gestion de l'eau et des déchets. Par ailleurs, pour améliorer la santé et le confort de ses occupants, MGEN veille à faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap et à favoriser les mobilités douces et décarbonées. Cette ambition sera mesurée. D'ici 2027, MGEN projette de faire passer son score ESG immobilier sur ce parc de 38 à 72/100.

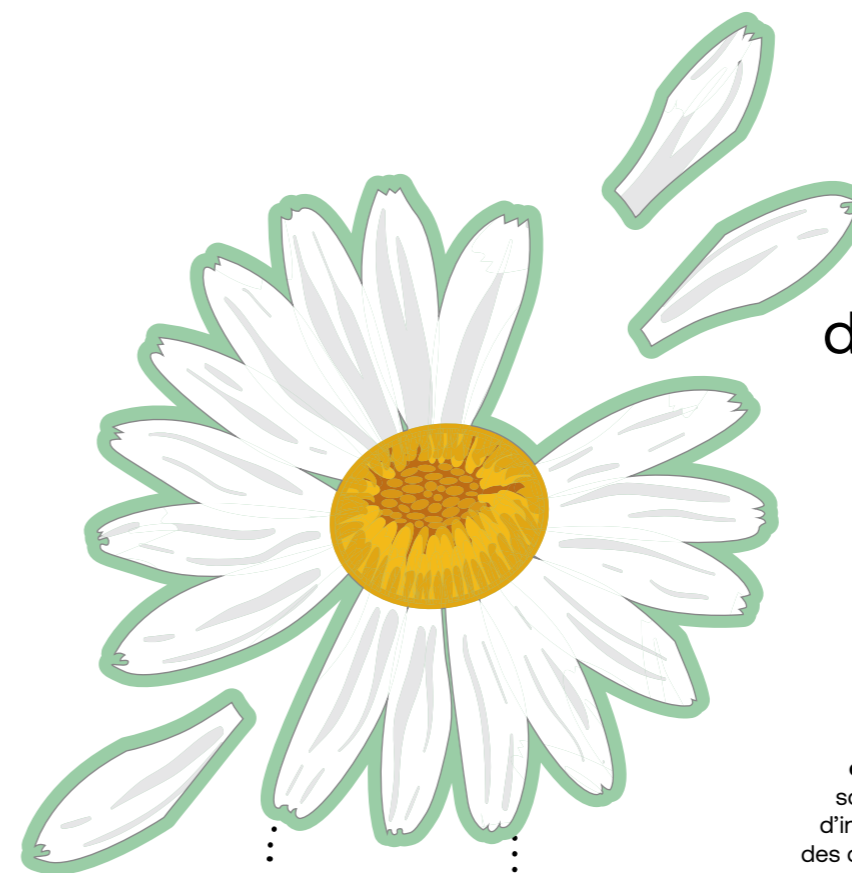
D'ici 2027, MGEN projette de faire passer son score ESG immobilier de 38 à 72/100.

Nos investissements sont alignés avec les enjeux de notre transformation.

Stéphane Znaty,
directeur général adjoint des Finances MGEN
François Chabrissoux,
administrateur et membre du bureau national MGEN



Avec 83,1 millions d'euros de résultat net en 2023, le groupe MGEN réalise une année solide sur le plan financier, ce qui contribue au renforcement de son modèle économique. Pour autant, sur la partie technique de ce résultat, nous avons constaté une forte évolution des prestations payées, de l'ordre de 8% par rapport à 2022 et supérieure au budget. Cette dérive peut être imputée à une dynamique très forte des dépenses de santé, principalement liée à un nombre supérieur d'actes remboursés, au montant important des prises en charge hospitalières et aux transferts de charges entre l'Assurance Maladie et les complémentaires santé, notamment ceux portant sur l'augmentation du ticket modérateur sur les actes dentaires.



On écarte de nos investissements les entreprises les moins responsables.

MGEN prend ses responsabilités pour contribuer concrètement aux défis du développement durable et de l'investissement responsable. **Comment ? En évaluant les entreprises dans lesquelles MGEN souhaite investir selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).** Les plus mal notées sont purement et simplement exclues du champ d'investissement de MGEN pour l'ensemble des obligations cotées gérées dans les mandats et les fonds dédiés. Les critères de sélection s'appuient sur la méthodologie ESG propre à EGAMO, spécialiste de la gestion sur-mesure pour les institutions de l'économie sociale. Concernant les obligations gérées en mandat ou en fonds dédiés, selon leurs qualités, les entreprises obtiennent une note qui varie de A (les plus responsables) à E (les moins responsables). Depuis le 1^{er} janvier 2023, MGEN proscrit son soutien financier à toutes les entreprises notées E. **Fin 2023, MGEN a accentué sa politique d'investissement en réduisant la proportion des entreprises notées D. Celles-ci ne peuvent pas représenter plus de 5% de ses investissements.**

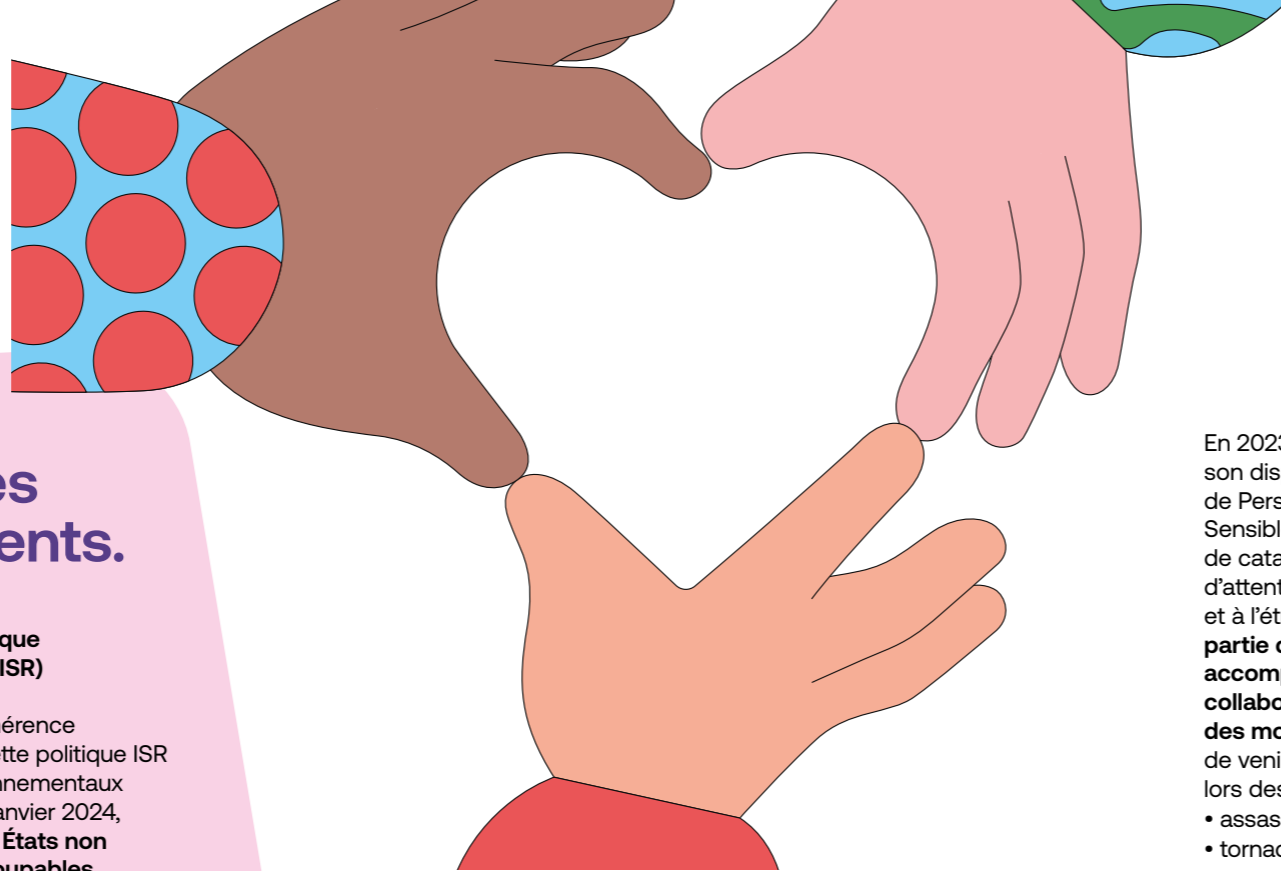
Objectif 2025 dépassé dès 2023 : 584 millions d'euros investis en obligations vertes, sociales et durables.

Nos frais de fonctionnement sont globalement alignés avec le budget anticipé. Nous sommes toujours dans une phase d'investissement pour soutenir l'ensemble des transformations de nos métiers dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires. Sur la partie financière, deux mouvements importants auront été constatés : la vente de notre immeuble de la Villette à Paris et la transformation de l'UMR en Société à mission et son intégration dans le périmètre prudentiel du Groupe VYV. Cela nous a permis d'accélérer le pilotage de notre portefeuille d'investissements dans l'objectif d'aligner sa performance sur les enjeux futurs de la mutuelle : conserver une prudence habituelle pour MGEN tout en disposant de revenus réguliers plus importants.

Nous avons également poursuivi la mise en œuvre de notre politique d'Investissement Socialement Responsable.

Nous pouvons nous réjouir de très bons résultats dans ce domaine : nous sommes en avance sur plusieurs objectifs et notamment sur les investissements en obligations vertes, sociales et durables puisque nous atteignons 584 M€ investis fin 2023 pour un objectif fixé à 500 M€ en 2025 ! Cette volonté d'investir de manière responsable s'illustre également au travers du fonds Racine² qui a financé trois nouvelles entreprises à impact positif en lien avec le cadre que nous avons fixé.

Enfin, cette année aura été marquée par la simplification du groupe MGEN, avec la fusion-absorption de MGEN Vie et MGEN Filia par MGEN, comme prévu dans notre stratégie.



On est responsables de nos investissements.

En décembre 2022, le Conseil d'administration du groupe MGEN a adopté une nouvelle politique d'investissement socialement responsable (ISR) dont les grands principes s'articulent avec sa démarche RSE et sa raison d'être. En cohérence avec le projet stratégique du Groupe VYV, cette politique ISR prend en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques. En conséquence, depuis janvier 2024, MGEN a exclu de ses investissements les États non respectueux des droits de l'Homme ou coupables de blanchiment de capitaux et autres financements prohibés. D'autres exclusions sectorielles ont évincé les entreprises en lien avec les secteurs du tabac, de l'armement, des jeux de hasard, de l'industrie pornographique ou d'ici 2030, du charbon thermique.

Avec MGEN AUPRÈS®, on intervient en période critique.

En 2023, MGEN aura déclenché à six reprises son dispositif d'Accompagnement d'Urgence de Personnes en Réponse à des Événements Sensibles (MGEN AUPRÈS®), proposé à la suite de catastrophes naturelles ou technologiques, d'attentats ou d'agressions massives en France et à l'étranger. Ce dispositif particulier fait partie des actions phares de MGEN pour accompagner adhérentes et adhérents, collaboratrices et collaborateurs dans des moments de vie difficiles. Il a permis de venir en aide aux victimes et à leurs proches lors des événements survenus cette année :

- assassinat de Dominique Bernard,
- tornade dans la Creuse,
- séisme en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres,
- inondations dans le Cher, le Nord et le Pas-de-Calais,
- séisme au Maroc,
- conflit en Israël et Palestine.

Ces personnes ont reçu un SMS ou un mail pour se voir proposer l'accès à des mesures spécifiques. Elles ont pu bénéficier, pour elles-mêmes ou leur famille :

- d'une ligne dédiée d'écoute et de soutien psychologique,
- d'un numéro unique pour répondre aux questions sur leurs droits, pour les renseigner ou pour les orienter vers les équipes des sections départementales concernées dans l'étude de demandes d'aides financières exceptionnelles ou de prêts d'urgence.

Toutes ces situations exceptionnelles ont nécessité un soutien rapide pour plus de 73 500 adhérents.



Avec MGEN Proximité®, on se rapproche des plus fragilisés avec succès.



Depuis plusieurs années, les adhérents seniors figurent au centre de l'engagement mutualiste et solidaire de MGEN. Forte de l'expérience acquise auprès de ces personnes en situation de fragilité et de leurs aidants familiaux, un dispositif dédié a été déployé : MGEN Proximité®. En février 2023, 54 000 adhérents âgés de 75 à 80 ans ont ainsi reçu un courrier et un questionnaire de proposition d'accompagnement pour lutter contre leur isolement et faciliter l'accès à leurs droits. 97 % d'entre eux qualifient de très positive cette action solidaire entre pairs adhérents. 567 bénévoles sont engagés dans ce dispositif d'appel auprès des adhérents. Cette démarche nourrit la légitime fierté des bénévoles car elle contribue à combler les fractures sociales et numériques contre lesquelles MGEN est engagée depuis de longues années.

On donne le droit de se sentir protégé et rassuré.



Malfaçon, problème de voisinage ou encore usurpation d'identité : autant de situations fâcheuses auxquelles MGEN a souhaité apporter une réponse adaptée, avec à la fois l'assistance illimitée de juristes qualifiés et une protection juridique qui défend et protège. Lancée en octobre 2022 avec VYV Conseil pour se positionner sur des marchés de croissance et d'avenir, l'offre Protection Juridique MGEN permet déjà à plus de 19 000 personnes assurées d'obtenir en ligne ou par téléphone des informations et des renseignements. En cas de litige, elle intervient dans sa résolution amiable jusqu'à la mise en application des décisions en cas de procédures judiciaires. Elle peut également prendre en charge une partie, voire l'intégralité des frais de justice lors d'un préjudice subi. Depuis mars 2024, MGEN a ajouté la prise en charge de litiges liés à la succession ou encore les dons et legs.

Comment vivre avec l'endométriose (ou en tout cas le moins mal possible)?



Engagée depuis 2022 aux côtés de la plateforme digitale Lyv dans une expérimentation inédite et pionnière sur la lutte contre l'endométriose, MGEN a continué de défendre cette cause de santé publique avec une série de portraits vidéo en mars 2023. **Intitulée "Mieux vivre avec l'endométriose", elle donne la parole à quatre adhérentes atteintes de cette maladie chronique et à celles et ceux qui les entourent.** Utilisatrices de Lyv, Tania, Cécilia, Vy et Sara partagent l'apport très positif de l'application dans leur quotidien et dans la gestion des différents symptômes. Également disponible sur la chaîne YouTube de MGEN, l'interview croisée d'Hélène Antier, cofondatrice de Lyv, et de Matthias Savignac, président MGEN, souligne l'importance de cette action conjointe. Dans une autre vidéo, Erick Petit, radiologue expert de l'endométriose, explique la maladie et les parcours de soins désormais disponibles. **Ces contenus vivants et pédagogiques participent de la volonté de rendre facile l'accès à des connaissances qui améliorent la santé de toutes les femmes, adhérentes ou non.**

 Visionnez le témoignage de Cécilia sur notre chaîne YouTube


On aide deux fois plus d'adhérentes à lutter contre l'endométriose.

Tout au long de son histoire, MGEN a été aux côtés des femmes: prise en charge de l'IVG avant la loi Veil, consultations en orthogénie, prévention des troubles cardiovasculaires ou des risques de cancer avec, depuis 1990, la cohorte des 100 000 adhérentes MGEN. **Aujourd'hui, avec son aide dédiée à l'endométriose, la mutuelle prolonge et renforce son engagement pour la santé des femmes.** En 2022/2023, MGEN a lancé une première expérimentation pour venir soutenir les femmes atteintes d'endométriose. Cette initiative menée auprès de 1000 adhérentes a obtenu des résultats très encourageants. Forte de ces derniers, MGEN a décidé d'étendre cette démarche à 2000 de ses adhérentes touchées par l'endométriose et finance entièrement leur accès au programme dédié de l'application Lyv. Depuis janvier 2024, **elles peuvent bénéficier pendant six mois d'un suivi complet avec dix spécialistes**: radiologue, gynécologue, médecin de la fertilité, médecin de la douleur, ostéopathe, masseur-kinésithérapeute, psychologue, sexologue, diététicienne et sophrologue.




On casse les tabous sur la ménopause.

500 000 femmes entrent en ménopause chaque année et un tiers d'entre elles en cachent les effets. Partenaires depuis 2017, MGEN et la Fondation des Femmes se sont associées pour mettre en lumière les perceptions complexes de ce sujet intime avec une enquête Kantar Public réalisée en septembre 2023. Avec "Les Français et la ménopause", on apprend que 90% des personnes interrogées se montrent favorables à la mise en place d'une consultation gratuite dédiée. En effet, une femme sur trois n'identifie pas facilement les symptômes de cette évolution naturelle mais parfois contraignante. **MGEN a élaboré un guide "Faisons le point sur la ménopause" pour permettre d'en savoir davantage. Un programme de conférences participatives en ligne a également été mis en place** pour répondre aussi bien aux interrogations des femmes qu'à celles des hommes.

 Découvrez les résultats de notre enquête sur fondationdesfemmes.org



98,9% des femmes accompagnées ont exprimé leur satisfaction, 69% ont souligné combien cette initiative avait amélioré leur qualité de vie, quand 50% ont constaté une réduction de leurs douleurs.



**On est nés de l'entraide
et on a grandi sans
jamais y renoncer.
La considération
portée aux femmes,
la responsabilité
environnementale,
la lutte contre
les inégalités sociales
font notre quotidien.**

ÊTRE RESPONSABLE DE NOTRE QUALITÉ DE SERVICE
AU BÉNÉFICE DE TOUTES ET TOUS

Dans notre transformation, on renforce notre système d'information.

La réforme de la PSC exigeant la mise en place de procédés spécifiques à la gestion de contrats collectifs en grands volumes, MGEN a déployé le Programme Assurance Santé Collective (PASC). Structuré en deux étapes, il vise le renforcement de notre système d'information pour accompagner de nouveaux enjeux plus ambitieux. Et cette évolution s'appuie sur l'expertise développée par MGEN Solutions depuis plus de sept ans au service de 5800 entreprises clientes couvrant près de 245 000 salariés protégés. Pour ce faire, nous avons confirmé le choix du système de gestion back-office Accolade de Cegedim, déjà utilisé depuis plusieurs années au sein de MGEN et du Groupe VYV. Nos retours d'expérience et l'expertise développée au sein du Groupe nous ont permis d'avancer plus vite.

Accolade donne la capacité à nos 4 000 collaborateurs dédiés à la relation client de répondre aux importants volumes d'affiliation à intégrer dans des délais contraints, à la fois sur des contrats collectifs et individuels, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne : les espaces adhérents et employeurs, la vie du contrat et les prestations, le cœur de gestion et la circulation des données. La première version de ce système d'information réarmé, customisé à 60 %, a vu le jour fin 2023, avec une application réussie sur un premier périmètre pilote. Ce sont ainsi 160 000 contrats de notre portefeuille qui ont migré vers notre nouvelle version de la plateforme. Ce test en réel a permis d'éprouver sereinement le fonctionnement d'Accolade sur des volumes conséquents avant le passage à échelle globale. Le programme PASC prévoit un second déploiement en 2024, dans une version complète et industrielle, répondant à la stratégie d'entreprise de MGEN pour sa transformation.

En 2023, 49 000 demandes entrantes par jour dans nos centres de service et le remboursement en 72h.

Avec Chrysalide, notre siège fait peau neuve : une métamorphose récompensée !

Inauguré en 2022, le siège parisien Chrysalide a été totalement repensé pour diminuer l'empreinte écologique du bâtiment et pour répondre aux nouveaux modes de travail de ses collaboratrices et collaborateurs, militantes et militants et de ses partenaires. **En 2023, il s'est vu décerner quatre labels pour récompenser cette initiative responsable.** Le bâtiment a reçu la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires, la Norme Française Haute Qualité Environnementale venant reconnaître les meilleures performances énergétiques et environnementales à ce jour, et s'est vu attribuer le label BBC Effinergie rénovation qui permet de valoriser les projets exemplaires de rénovations basse consommation et bas-carbone. Meilleures preuves d'une contribution du bâtiment à l'amélioration de la QVCT, les deux labels Ready to OsmoZ et OsmoZ sont venus distinguer l'aménagement du siège et l'animation RH. Cette démarche de labélisation s'inscrit dans la nouvelle stratégie RSE de MGEN. Elle certifie sa volonté d'apporter bien-être et durabilité au sein de ses espaces de travail.



Nous réinventons les centres de services pour mieux répondre aux attentes de nos clients collectifs et individuels.

Dans la continuité des travaux démarrés l'année précédente, nous avons finalisé en 2023 la transformation des centres de services. Notre objectif étant de répondre au mieux aux attentes de nos adhérents et clients employeurs en termes d'usage, d'expérience client et de qualité de service. **Nous avons ainsi revu l'organisation des équipes, adopté une approche plus orientée client et multicanale et modernisé les espaces de travail et les outils de l'ensemble des 2350 collaborateurs** répartis dans nos dix centres de service.

Nous avons également déployé avec succès la nouvelle application "cœur métier" Accolade sur une première tranche de portefeuilles dans le cadre du programme PASC (Programme Assurance Santé Collective). **Grâce à l'organisation mise en œuvre et à la forte mobilisation des équipes, cet ambitieux programme se déploie conformément au planning avec une généralisation prévue fin 2024.**

Nous transformons en même temps notre modèle industriel et notre modèle économique, sur ce second volet, les travaux d'excellence technique se poursuivent avec une attention particulière portée à la maîtrise des charges de prestation. Ce qui a permis de réaliser un gain de 24 millions d'euros en 2023 sur la fraude et la déperdition.

Catherine Adam, directrice des Opérations MGEN



On met à l'index les inégalités Femmes-Hommes.

Depuis juin 2021, le **nouvel accord pour l'égalité professionnelle Femmes-Hommes réaffirme l'attachement fort de MGEN en matière d'égalité des chances, avec un plan d'action comportant des indicateurs et des objectifs de progression.** MGEN a publié son index sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, affichant pour la fin d'année 2023 une note de 98/100, qui installe la progression de 6 points de l'année précédente.

Noté sur 100 points, cet index est composé de cinq indicateurs :

- l'écart de rémunération Femmes-Hommes,
- l'écart de répartition des augmentations individuelles,
- l'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés),
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Autant de critères qui ont distingué l'action probante de MGEN. D'autre part, **le Comité de direction de la mutuelle peut désormais se prévaloir d'un taux de féminisation de 55% (vs 14% en 2010)**, quand le Conseil d'administration MGEN Union qui compte 52 administrateurs est composé lui, de 50% de femmes. On a par ailleurs doublé notre enveloppe annuelle consacrée à la résorption des écarts salariaux entre les femmes et les hommes et renouvelé notre engagement en signant la nouvelle Charte de la Parentalité en Entreprise.



Face aux agissements sexistes, on prône la tolérance zéro.

À la suite d'une concertation interne massive sur l'égalité Femmes-Hommes, restituée en Assemblées générales **en juillet 2023, MGEN a lancé un plan d'action pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.** Les dirigeants ont adressé un message fort et intransigeant, avec un plan national de communication interne pour encourager une prise de conscience efficace. La mise en place d'une campagne de sensibilisation affichée dans tous les locaux de l'entreprise et documentée sur l'intranet MGEN, a incité chacune et chacun à être acteur sur ce sujet, que l'on soit victime ou témoin. **Un réseau de 24 référents santé QVCT, voué à s'étoffer en 2024, est mobilisé dans les différents établissements pour une lutte décisive sur tout le territoire.** Toutes ces actions nouvelles complètent des dispositifs existant de longue date au sein de MGEN. Leur suivi opérationnel est assuré par un comité de pilotage, encadré par la DRH. D'autres actions sont prévues pour 2024, avec la formation obligatoire sur le sujet pour toutes et tous, et ce dès l'embauche.

La symétrie des attentions est au cœur de notre transformation



Muriel Pico,
directrice des Ressources Humaines MGEN

Nous avons à cœur de rentrer sereinement dans le monde de l'assurance collective, en conciliant à la fois les exigences de la réforme de la PSC et les attentes de chacun. Si nous n'avons pas réponse à tout, nous faisons en sorte de sécuriser au maximum nos collaborateurs dans un contexte d'incertitude.

Nous avons organisé un Grand M, un événement qui permettait à chacun d'avoir une connaissance de ce qui avait été réalisé, des enjeux et des perspectives à court terme.

Nous avons ainsi anticipé les besoins de nos équipes pour leur permettre de vivre notre transformation aussi sereinement que possible. En effet, un plan d'accompagnement d'envergure

a permis de proposer des webinaires, des dispositifs d'acculturation et des formations pour que chacun reste acteur de sa trajectoire professionnelle et comprenne le sens de la transformation. Animés par notre volonté d'une symétrie des attentions, nous avons travaillé dans cet esprit d'intérêt général, nourrissant un dialogue social de qualité avec les représentants syndicaux. Ces discussions ont abouti à des accords qui bénéficieront au plus grand nombre dans une logique assez équilibrée.

Nous utilisons quatre baromètres pour écouter le terrain et proposer des dispositifs d'accompagnement adaptés, en réponse aux interrogations ou inquiétudes remontées par les équipes. Ces outils de mesure sont très utiles aux managers et à la fonction RH car au-delà de la transformation des métiers et des process, nous faisons également

évoluer nos modes de management, avec la volonté de mobiliser aussi les managers, acteurs clés du pilotage de cette transformation. Nous avons réuni à ce titre plus de 640 managers MGEN en novembre dernier pour s'inspirer et travailler avec eux sur les plans de progrès managériaux à engager en 2024. **Avec près de 1495 commerciaux et 2728 collaboratrices et collaborateurs des centres de service formés en 2023, nous comptabilisons 123 518 heures de formation dédiées aux métiers cœur de MGEN.** 77% d'entre eux se disent capables aujourd'hui de s'inscrire dans le changement, un résultat encourageant et rassurant pour nous qui souhaitons les mobiliser à nos côtés.

On s'emploie à valoriser nos équipes et c'est gagnant !

La campagne de recrutement entièrement incarnée par les collaborateurs MGEN a reçu le grand prix d'argent des TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2023. En proposant aux candidats une adoption mutuelle, MGEN valorise de façon originale un groupe qui met l'humain au centre de ses attentions. Lancée au début de l'été 2022, la campagne "Employez-nous" réalisée par Havas Paris a su atteindre l'objectif d'afficher le potentiel et l'attractivité de la marque employeur dans un contexte RH global très dynamique. Sa diffusion a permis d'augmenter de manière significative le nombre et la qualité des CV reçus depuis par la mutuelle.



On dit #StOpE au sexisme ordinaire.

Lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2023, MGEN a mis à disposition des collaboratrices et collaborateurs, des militantes et militants, un guide pour une meilleure prise en compte des conséquences des violences conjugales dans les entreprises. Apportant aux victimes, conseils et contacts nécessaires, ce guide vise également à sensibiliser et informer sur le potentiel impact des violences domestiques sur la vie professionnelle. Cette action spécifique menée en partenariat avec la Fondation des femmes, s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE de MGEN et son plan d'action contre le harcèlement sexuel. C'est donc en toute cohérence que MGEN a signé la charte d'engagement #StOpE le 25 janvier 2024, lors de la journée nationale de lutte contre le sexisme. L'initiative "Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise" a été créée en 2018 par Accor, EY et L'Oréal France pour endiguer le fléau de ces discriminations trop banalisées. Placée sous le Haut Patronage du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, l'initiative est animée et coordonnée par l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD). MGEN s'engage ainsi avec les 271 signataires de #StOpE à mutualiser les énergies et essayer des actions communes.



Matthias Savignac a signé l'engagement de MGEN avec #StOpE.

Pour la santé de nos adhérents, on consulte un professeur émérite.



Pour être toujours au fait des innovations en matière de santé et accompagner au mieux ses adhérentes et adhérents, MGEN a invité le professeur de médecine Jean-Christophe Mercier, ancien chef du service des urgences pédiatriques de l'Hôpital Debré et du service pédiatrie urgences de l'Hôpital Louis-Mourier, à rejoindre ses rangs en tant que conseiller médical. Aujourd'hui membre de la Commission de transparence de la Haute Autorité de Santé (HAS) et secrétaire général de l'Association des Alumni et Anciens de l'AP-HP (AAA-APHP), son expertise et ses compétences reconnues nourriront le lien avec les professionnels de santé ainsi que notre veille sur l'ensemble des sujets de santé.

Avec Mon espace santé, on accompagne nos adhérents pour négocier un virage numérique.

Fidèle à son engagement pour le développement d'un numérique utile à la santé, MGEN s'est impliquée dans le déploiement de Mon espace santé, le carnet de santé digital interactif proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé. La mutuelle se propose d'accompagner ses adhérents pour en appréhender toutes les fonctions et les nombreux avantages. Dans ses Comités de section et ses Clubs Santé Seniors, MGEN anime des sessions d'information sur les différents usages du dossier médical connecté, des ateliers pour faciliter l'activation et répondre à toutes les interrogations. Plusieurs documents pédagogiques ont été diffusés avec notamment des webinaires sur ce virage numérique permettant d'améliorer le parcours de soins des Français.



Suivez notre webinaire Mon espace santé sur notre chaîne YouTube

Écoresponsables et solidaires, on donne des ordinateurs qui ne plantent pas.



Depuis 2022, MGEN est adhérente de l'Institut du Numérique Responsable et signataire de sa charte. C'est dans la dynamique de ce partenariat que **notre mutuelle lutte de manière solidaire et responsable contre la barrière numérique pour celles et ceux qui ne disposent pas de matériel informatique.** Ainsi depuis 2022, ce sont 1000 ordinateurs portables MGEN, ne répondant plus aux exigences professionnelles de nos utilisateurs, qui ont été donnés à Emmaüs Connect pour que cette association caritative en fasse bénéficier des personnes en situation de précarité.

Un don qui a permis d'éviter l'émission d'environ 277 000 kg de CO₂ soit l'équivalent de 11 000 arbres pour les absorber !

On fait tout pour alléger l'impact de notre datacenter.

Depuis 2010, MGEN a mis en place un dispositif important pour diminuer son impact environnemental lié au numérique. Ainsi, son datacenter de Nancy a vu sa consommation énergétique baisser de 25 % et la mutuelle souhaite désormais **atteindre une réduction de 40 % d'ici 2030.**

En 2023, la température de la salle des machines a été augmentée de 2°C pour minimiser le recours à la climatisation. Dans une démarche d'amélioration continue, MGEN étudiera en 2024 les travaux nécessaires pour cloisonner et piloter des zones de froid dans la salle des machines, pour moderniser l'outil de Gestion Technique du Bâtiment, remplacer l'éclairage actuel par des ampoules LED et installer des panneaux photovoltaïques.



Notre datacenter de Nancy a vu sa consommation énergétique baisser de 25 %.

Nous avons construit une transformation solide et efficace.

L'année 2023 a posé les socles de notre transformation et consolidé les fondations d'une continuité inscrite dans la durée.

En 18 mois, nous avons su consolider un nouveau système d'information performant qui répond à la stratégie de MGEN à travers le prisme de l'assurance collective, tout en maintenant la gestion individuelle des offres complémentaires. Une offre de services concrète, complètement modulaire, partagée et qui, en marque blanche, permet à nos différents partenaires de l'utiliser en partie ou en totalité. Tout cela dans un contexte très agressif auquel nous savons opposer une sécurité renforcée.



Arnaud Méjean,
directeur général de MGEN Technologies
et directeur des Systèmes d'Information MGEN

Des investissements importants nous ont permis depuis 2017 d'avoir les certifications ISO 27001¹, ISO 20000² et HDS (Hébergeur de Données de Santé) délivrées et confirmées chaque année par l'AFNOR³. Elles témoignent de nos mesures pour protéger les données sensibles de nos adhérents dans nos infrastructures. **Nous nous sommes dotés en interne d'un centre opérationnel de sécurité qui surveille 24/24 h tous les flux entrants et sortants, ciblés certaines semaines par quelque quatre millions de cyberattaques.** Nous avons également investi dans un *cloud* souverain qui nous permet d'absorber de gros volumes dans un temps record.

En ce qui concerne le régime obligatoire, nous avons décidé de nous appuyer sur le système d'information de la CNAM pour que nos adhérents bénéficient de l'ensemble des évolutions et des prestations qui leur sont dues.

Nous garderons bien sûr la délégation de gestion. Le nouveau positionnement de MGEN nécessite que la DSI MGEN se transforme selon un nouveau modèle plus agile sur toute la chaîne de valeur assurantielle et nous sommes fiers que les métiers et la DRH en soient les sponsors. Enfin, nous avons décidé d'investir dans un système d'information pour nos adhérents à l'international qui sera effectif fin 2024 et qui favorisera le développement de notre mutuelle mais aussi celui du Groupe VYV. À ce titre nous mutualisons de plus en plus nos assets technologies dans un esprit Groupe.

¹ Atteste la mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information efficace et robuste.

² Norme internationale la plus reconnue pour les systèmes de management des Technologies de l'Information.

³ Association Française de Normalisation.

On cultive l'entraide avec **JeVeuxAider.gouv.fr**

MGEN a noué un partenariat en septembre 2022 avec la plateforme publique du gouvernement JeVeuxAider.gouv.fr, marqueur fort pour notre engagement. Rattachée au ministère de l'Éducation nationale, elle porte les mêmes valeurs que celles portées par MGEN (santé pour tous, accès à la culture et à l'éducation...). Le développement de ce partenariat dans notre réseau MGEN va permettre au plus grand nombre, collaborateurs, militants et adhérents de s'engager simplement, en fonction de ses capacités et de ses envies.

Réel outil au service du réseau, cette plateforme permet de faciliter le développement d'initiatives solidaires, tout en apportant des ressources aux associations avec un relais auprès de nos adhérents, militants et collaborateurs.

Elle est également un outil pour les militants, qui pourront créer de l'engagement en postant des missions. Par exemple, en 2023, son déploiement dans le réseau MGEN a permis de porter des missions d'engagement bénévoles telles que :

- "Je participe à la collecte de produits alimentaires au profit des plus démunis" par la section de Corrèze,
- "Je contribue au déroulé d'un événement sportif le jour J" à l'occasion des FitDays par la section de Lyon,
- "J'aide à trouver des cadeaux pour confectionner des boîtes solidaires de Noël à destination des étudiants" par la section de Seine-Maritime.

En 2023, nous avons relayé trois campagnes créées par la plateforme en faveur de l'environnement, l'éducation et de la solidarité, mobilisant ainsi plus de 100 bénévoles MGEN !



**27 dates, 18 villes,
15 000 enfants initiés au triathlon
pendant les Fitdays 2023.**

Rejoignez le réseau
d'entraide MGEN
sur jeveuxaider.gouv.fr

ee Nous avons fait le choix très important de conserver nos agences sur le territoire.

Après deux ans à préparer notre transformation dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires, nous avons constitué en 2023, une équipe spécialisée pour répondre aux appels d'offres des marchés publics, forte d'une bibliothèque de réponses adaptables aux différentes typologies d'agents. **Notre activité d'assureur collectif pour les entreprises du secteur privé nous a permis, avec MGEN Solutions, d'acquérir une expertise forte** pour définir très rapidement nos besoins face à un cahier des charges très strict et ultra-réglementé.

Nous avons beaucoup travaillé les sujets de services et de prévention pour proposer des offres adaptées à ce que nous connaissons des besoins des ressources humaines et des agents des ministères grâce, soit à notre longue expérience, soit à une étude approfondie de leur réalité et de leurs spécificités. Notre réseau commercial porte également, dans les départements, l'offre multi-équipements pour permettre aux adhérents de venir s'équiper sur de l'épargne retraite, de l'assurance vie ou emprunteur pour l'habitation, de l'assurance chiens et chats ou de la protection juridique. Nous avons déjà constaté en 2023 une amélioration de 70 % des souscriptions sur ces offres qui complètent la protection des adhérents.

C'est un choix très important pour nous de conserver nos agences avec 98 collaborateurs qui ont été repositionnés pour, dans ce nouveau contexte, être les points de contact auprès des DRH et des organisations syndicales en local. **Nos 700 conseillers vont pouvoir accompagner les agents dans les démarches d'affiliation aux nouveaux contrats collectifs et conserver la grande confiance de nos adhérents,** comme en témoigne le taux de résiliation inférieur à 2 % de MGEN. Fidélité record qui prouve la confiance que nous accordent nos adhérents !

Florence Babault, vice-présidente MGEN

Alexandrine de Vallois, directrice Développement Prévention et Marketing MGEN



On simplifie notre action sociale **pour encore plus de solidarité.**

Inscrite dans ses statuts, l'action sociale MGEN vient, en complément des dispositifs publics et employeurs, pour aider l'adhérent à faire face à des difficultés financières importantes d'origine administrative, médicale, sociale ou familiale. **En 2023, la mutuelle a versé plus de 27,4 millions d'euros de prestations à 50 956 bénéficiaires, parmi lesquels 14,4 millions liés à la perte d'autonomie et 7,6 millions d'euros d'allocation aux orphelins.** Votée à l'Assemblée générale de 2022, sa réforme a été mise en œuvre en janvier 2023 avec un nouveau dispositif "Aides et Accompagnements Solidaires" qui en remplace huit autres : aide exceptionnelle, avance spéciale, prêt social, prestations particulières handicap et dépendance, soins coûteux, complément audioprothèse et service d'aide à domicile. **MGEN a déployé une enveloppe budgétaire par département pour la gestion du budget annuel 2024 de 27 millions d'euros.** Nous avons également mis en place un dispositif de formation très important avec plus de 180 présidents et élus référents formés sur trois jours à La Verrière et 1200 élus en distanciel. Avec cette réforme, MGEN vise à simplifier l'accès à l'action sociale, introduire plus d'équité dans sa réponse solidaire et améliorer la qualité de ses accompagnements au quotidien.





Chiffres clés

MGEN & Groupe VYV

MGEN

POPULATION

4,53 millions
de personnes protégées

9 328
salariés (CDI + CDD)

2 300
militants (élus et détachés)



ORGANISATION

102
agences départementales

29
espaces mutuels

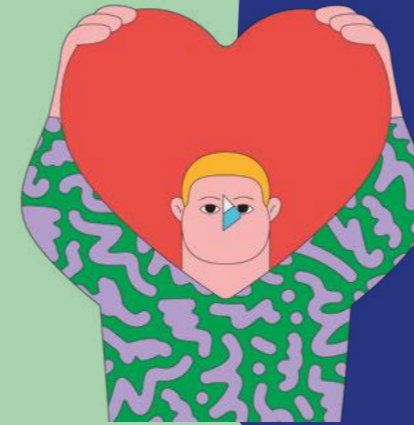
3 440
lits et places dans les établissements
de santé MGEN

61
services de soins et d'accompagnement

QUALITÉ DE SERVICE AUX ADHÉRENTS ET PATIENTS

87%
de satisfaction des adhérents
(activités assurantielles)

32
nouvelles labellisations
pour 28 des établissements
(sur la base du référentiel
des cinq engagements de service,
commun à tous les établissements :
démocratie, douleur, parcours,
sécurité et accueil)



INDICATEURS FINANCIERS GROUPE

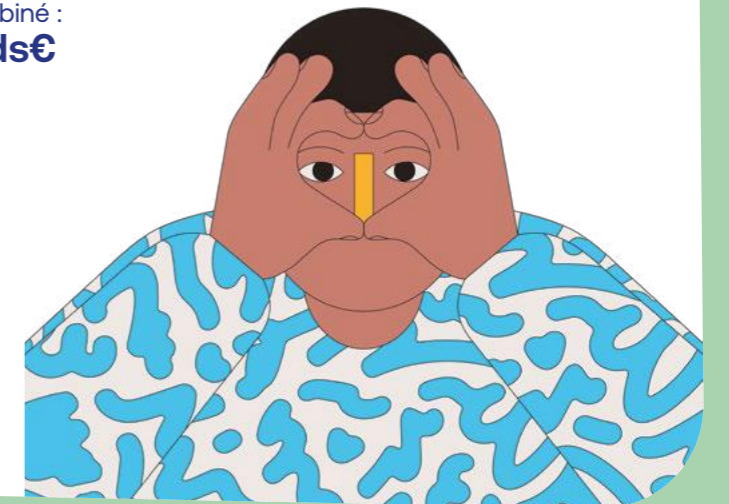
Chiffre d'affaires du groupe
MGEN :
3,29 Mds€

Résultat net combiné :
83,11 M€

Total bilan combiné :
14,499 Mds€

Fonds propres combinés :
2,489 Mds€

Produit global des établissements
et centres de santé :
344,57 M€



MGEN

PRÉVENTION

1493

actions de prévention santé individuelle réalisées auprès de 30 544 participants (adhérents et grand public) sur les territoires

8 000

interventions en santé travail dans le cadre professionnel pour plus de 29 000 bénéficiaires

409

interventions sur les risques psychosociaux pour 6 503 agents de la fonction publique et 4 049 bénéficiaires de soutien psychologique



ACTION SOCIALE

50 956

personnes ont bénéficié de l'action sociale

393

personnes ont bénéficié de séjours de vacances adaptées



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

55 %

c'est le taux de féminisation de notre Comité de direction à fin 2022 (vs 44 % en 2020)

50 %

de femmes au Conseil d'administration

98

c'est notre Index de l'égalité professionnelle Femmes - Hommes (il était à 92 en 2021)

70 %

de femmes et **57 %** de femmes cadres dans nos effectifs à fin 2023



INSERTION DES JEUNES DANS L'EMPLOI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

329*

jeunes en contrat d'alternance et 811 stagiaires accueillis en 2023

* Nombre cumulé sur toute l'année 2023.

4,9 %

de CDI - CDD de moins de 25 ans, dans nos effectifs (alternants inclus)

18,1 %

des salariés ont plus de 55 ans

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

96 %

des salariés formés à la RGPD (activités assurantielles)

+ 317

actions d'accompagnement dans le cadre du processus *Privacy by design* (afin de garantir la protection de la vie privée de nos adhérents, assurés sociaux, patients, résidents, salariés et autres parties prenantes au plus tôt dans la conception de nos projets, services et outils)

RÉDUCTION DES DÉCHETS

- 49 %

d'impression de magazines par rapport à 2020 (-24 % depuis 2022)

81 %

des établissements de santé ont effectué un diagnostic déchets (contre 8 % en 2022)



Groupe VYV



10,5 millions
de personnes protégées

Plus de **46 000** collaborateurs
(dont plus de 3 000 au sein du Groupe Arcade-VYV)

10,4 Mds€ de chiffre d'affaires
(périmètre combiné du Groupe VYV)

95 000 entreprises clientes
en santé et prévoyance

1 800 établissements de soins
et d'accompagnement

6 millions de personnes soignées
et accompagnées par les équipes de VYV³

Plus de **212 000** logements
(dont **88 %** de logements locatifs sociaux)



Document réalisé par la direction de la communication du groupe MGEN

Création, rédaction & réalisation : **okó**

Crédits photos : Florent Petex, Gettyimages – **Illustrations** : Camilo Huinca
Mutuelle générale de l'Éducation nationale immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, MGEN Action sanitaire et sociale immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, MGEN Union, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 962, union de mutuelle soumise aux dispositions du livre I du Code de la mutualité.

Siège social : MGEN – 3, square Max-Hymans – 75748 Paris Cedex 15 – Représentant légal : Matthias Savignac

Impression : Raynaud Imprimeurs